ZEGERSCAPPEL

Denis Talleu, lauréat au concours régional du meilleur apprenti boucher

Denis Talleu, 16 ans, fait la fierté de Patricia et Thierry, ses parents, artisans bouchers au 3, rue de la Poste. Leur fils est lauréat du concours du meilleur apprenti boucher de France, niveau régional. « *Une réelle satisfaction et la preuve que nous ne sommes pas si mauvais que cela dans le domaine de la transmission des savoir-faire artisanaux* », lance le papa. Denis met un bémol à l'enthousiasme de son père : « *Je termine 4e sur 800 candidats. Je suis un peu déçu. Je me suis battu en espérant terminer sur le podium. C'était mon rêve.* » Mais, relativise-t-il, « *Ce n'est qu'une première étape, je n'en resterai pas là.* »

Denis Talleu détaille une pièce de viande devant l'œil averti de ses maîtres de stage et parents.

Quel est votre parcours ?

« Titulaire du brevet des collèges, je débute un contrat d'apprentissage en boucherie dans l'entreprise familiale en septembre 2011. C'est une formation en alternance, trois semaines chez le maître de stage et une à l'université régionale des métiers de l'artisanat à Calais. Notre professeur a opéré une première sélection. Nous étions 800 présélectionnés dans la région. Seuls huit candidats étaient retenus pour la finale. »

Comment s'est déroulé le concours ?

« Quand la nouvelle de ma sélection est tombée, j'ai senti petit à petit le stress monter. Les épreuves qui nous attendaient n'étaient pas évidentes, il fallait réaliser des choses inhabituelles pour nous, débutants. Avant le concours, j'avais beaucoup de mal à trouver le sommeil, je pensais au déroulement de cette journée capitale pour moi et, bizarrement, le jour de l'épreuve, le stress avait disparu. J'avais beaucoup interrogé mon maître de stage pour obtenir des astuces afin de convaincre le jury composé de professionnels de la boucherie, forcément des connaisseurs maîtrisant parfaitement les techniques et qui, nous avait-on dit, étaient sans pitié ! »

Qu'avez-vous dû réaliser ?

« Trois pièces de viande étaient à travailler : un gigot d'agneau, une épaule de bœuf et un collier de veau. Il fallait assurer le désossage, le dénervage, le parage, le ficelage, la décoration suivie d'une présentation. Très rapidement, les derniers conseils donnés par mon père me sont revenus à l'esprit ; je me suis appliqué afin d'assurer une prestation parfaite. Dans ce genre d'épreuve, on apprend énormément. On est confronté à d'autres candidats qui utilisent des techniques un peu différentes, c'est formateur, je ne regrette rien ! »

Être en formation chez ses parents, est-ce une chance ou un handicap ?

« Une chance pour moi, je peux encore discuter de certains aspects de la profession en famille, mais je suis convaincu que mon père est plus strict avec moi qu'il ne le serait avec un salarié ordinaire. Ce n'est pas grave, c'est pour mieux progresser. » ■

TALENTS DU CANTON DE WORMHOUT

Vivard'Services se spécialise dans l'aménagement sur mesure pour personnes à mobilité réduite

« Vos solutions sur mesure ! » Tel est le credo de l'entreprise Vivard'Services créée en 2011, à Zegerscappel, par Rita Vivard-Bauden. Au départ, la structure s'adressait aux entreprises de l'industrie, du BTP et de l'agriculture en leur proposant la fabrication de pièces métalliques en tôlerie fine. Mais depuis quelques mois, confrontée à une baisse des demandes dans ce secteur d'activité, Vivard'services s'est reconvertie. Et développe désormais d'autres services en proposant au grand public comme au professionnel son savoir-faire en matière d'accessibilité. Un savoir-faire que l'entreprise détaillera, demain et dimanche, avec deux visites guidées programmées dans le cadre de la dixième édition des Talents du canton de Wormhout.

« *Depuis deux ans, on a décidé de se renouveler. Nous avons toujours des demandes de la part de nos clients industriels dans le secteur. Mais nous fabriquons du matériel sur mesure qui dure ! Les commandes, lorsqu'elles sont accomplies, ne se renouvellent pas tant que ça !* », explique Rita Vivard-Bauden.

Garde-corps, goulots, chariots, passerelles en aluminium, inox ou acier : l'entreprise, qui a reçu en 2005 la visite du ministre des PME et du Commerce de l'époque, Renaud Dutreil, marche, mais elle a perdu du chiffre d'affaires. « *Pour la sauver, il fallait diversifier* », résume la patronne.

Diagnostic et sur mesure

Depuis septembre, Vivard'Services se spécialise dans la fabrication d'aménagement sur mesure pour les personnes à mobilité réduite. « *On propose un véritable diagnostic et un accompagnement des bénéficiaires en les aidant, si elles en ont besoin, dans la constitution de dossiers de subvention par exemple, notamment dans le cadre du maintien de la personne à domicile.* » La pose d'une rampe fixe ou amovible, l'achat de passerelle pour gommer l'inaccessibilité des marches d'escaliers, l'installation d'outils simples pour rendre accessible un lieu aux personnes à mobilité réduite, plâtrées, ou mamans avec poussette peut parfois se substituer à d'importants travaux.

« *J'ai eu le déclic lorsque j'ai chuté et me suis retrouvé la jambe dans le plâtre,* explique Rita Vivard-Bauden. *En me déplaçant dans la rue, installée en fauteuil roulant, je me suis rendu compte des vraies difficultés d'accessibilité.* » Et la gérante de la PME de constater : « *Un seul commerce à Zegerscappel est pour l'instant accessible.* » L'entreprise a contacté les artisans et commerçants qui, conformément à la loi devront rendre accessibles leurs locaux d'ici à 2015. « *On veut montrer aux artisans de notre secteur que nous avons les moyens, en tant que petite entreprise locale, de régler leurs problèmes d'accessibilité en leur proposant un diagnostic sur mesure qui, en utilisant des outils simples, peut éviter de gros travaux onéreux.* »

Une spécialisation PMR

L'atout de Vivard'Services ? Christophe Isaert qui a rejoint l'équipe il y a peu en tant qu'économiste du bâtiment spécialisé dans l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Lui a connu, comme Rita Vivard-Bauden, un accident de la vie qui l'a conduit à se déplacer en fauteuil. Des expériences difficiles qui permettent aujourd'hui d'apporter un regard clairvoyant sur les difficultés d'accessibilité. « *Les travaux doivent répondre à des normes, des critères. L'inclinaison de la pente d'une passerelle doit rester être comprise entre 5 et 8 % ; 20 % au maximum si l'accessibilité s'entend* avec accompagnement" », explique Christophe Isaert. Il met en avant ses compétences en matière de diagnostic : « *La largeur des trottoirs, des marches, l'agencement de la maison, tout doit être pris en compte* », assure-t-il. ■ **M. CA.**

Rita Vivard-Bauden : « Pour que l'entreprise vive, il fallait se diversifier. » Avec, notamment, la fabrication de planches passerelles.

Le programme du week-end

Voici le programme des Talents du [illegible] à 15 h ; dimanche à 9 h 45, ran- Ledringhem, demain, de 10 h

Deux visites, ce week-end

Actuellement, l'entreprise Vivard'- *par nos services. Si nous faisons af-*

Les U 11 A et B en tournoi au Grand-Duché

Une belle aventure que vont vivre ces footballeurs âgés de 10-11 ans.

Invités depuis la création il y a huit ans du tournoi international U 13 de Pâques par les organisateurs Yves Hauspie et Jean-François Limousin, les Luxembourgeois ont renvoyé la politesse en invitant leurs homologues français pour un tournoi organisé chez eux à Wesiwampach à la Pentecôte.

C'est chose faite puisque ces jeunes s'y rendront pour prendre part à un tournoi qui outre des clubs luxembourgeois, réunira des équipes françaises, hollandaises, belges et allemandes. L'effervescence est grande chez ces joueurs de 10 et 11 ans tout comme pour leurs entraîneurs Patrice Liévin, David Verryser et Alain Denis. Ils devront y faire bonne figure.

Accompagnement et démarches funéraires

Après plusieurs années d'expérience en qualité de salarié d'une entreprise de pompes funèbres, Éric Waeselynck a décidé de créer sa propre société.

Pour mener son projet à bien, il a suivi une formation spécifique qui lui a permis d'obtenir l'habilitation nécessaire permettant de proposer un ensemble de prestations de qualité.

Deux adresses

À l'organisation des funérailles s'ajoutent les nombreuses démarches administratives, une épreuve supplémentaire.

Éric Waeselynck propose 24 h sur 24 et sept jours sur sept : l'accompagnement, les démarches et l'organisation des obsèques ; les fournitures de plaques, fleurs, caveaux et monuments. ■

Eric Waeselynck a décidé de créer son entreprise.

▶ **Contact : 35 rue Morseley, 59470 Zegerscappel ou 26 rue Paul-Gosset 59470 Arnèke (✆03 28 48 45 25 ou 07 87 89 31 84).**

Bon de souscription

Oui je fais un don pour aider à LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-OMER DE ZEGERSCAPPEL

(Chèque à l'ordre de « ***Fondation du Patrimoine – Eglise de Zegerscappel*** »

Mon don est de : ..... euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Ou de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €.
Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 ‰ du Chiffre d'affaires H.T.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre : ☐ de l'Impôt sur le revenu OU ☐ de l'Impôt sur la Fortune

☐ de l'impôt sur les sociétés

NOM OU SOCIETE.....
ADRESSE.....
E-mail : .....Tel : .....

Bulletin de souscription à adresser à :
Fondation du Patrimoine
Délégation Nord-Pas de Calais
40 rue Eugène Jacquet
59708 Marca-en-Barœul Cedex

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. [ ]
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.
Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.
La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons

Rejoignez-nous !

FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du Patrimoine
Nord-Pas de Calais
40 rue Eugène Jacquet
59708 Marcq-en-Baroeul cedex
Tél.: 03.20.99.45.10.

Possibilité de dons en ligne sécurisé à l'adresse suivante :
www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org

Pour plus d'information sur ce projet,
scannez le QR-Code ci-dessous
avec l'application appropriée de votre smartphone

web

FONDATION DU PATRIMOINE

Restauration de l'église Saint-Omer de Zegerscappel

RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT OMER DE ZEGERSCAPPEL

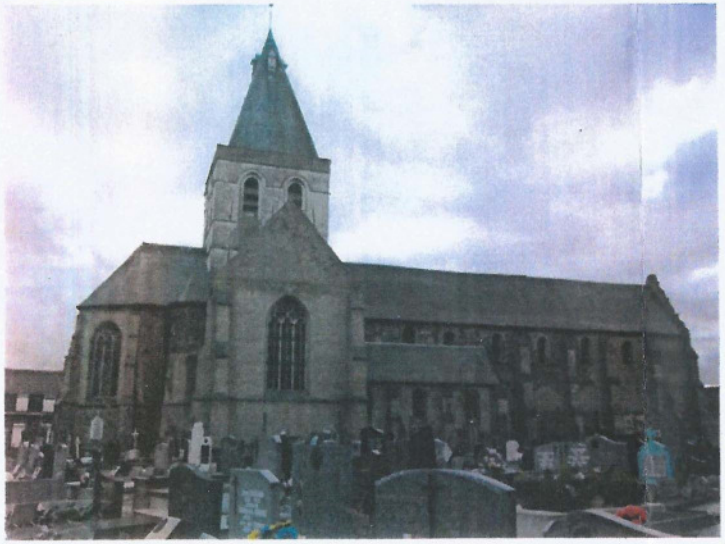

Remarquable Hallekerke (Eglise-halle)

L'église Saint-Omer de Zegerscappel, entourée de son cimetière se trouve au cœur du village. Ces dimensions imposantes la rendent très présente au sein de la commune. Les premières traces d'un édifice à cet emplacement dateraient du IXème et Xème siècle.

C'est une église à deux nefs parallèles : l'édifice comprend une nef principale, deux transepts et le chœur. En façade Nord, la deuxième nef est présente dans le prolongement du transept Nord. La croisée des transepts est surplombée par une tour carrée massive, elle-même recouverte d'une toiture à quatre pans.

Pillée et incendiée en 1583 lors de la « Révolte des Gueux », elle fut reconstruite à partir de 1614, date inscrite sur le pignon, et fut terminée en 1633. Les nefs sont élargies et leur intérieur éclairé par des fenêtres ogivales.

C'est également à cette époque que les deux pignons de la façade occidentale sont transformés, réalisés à courbe contre courbe, qui donne à cet édifice son caractère original en Flandres.

Outre son aspect remarquable de par son architecture, le patrimoine de l'église Saint-Omer de Zegerscappel est parmi les plus riches et les plus importants de Flandres : retable, autel, sculptures, vitraux, tableaux….. Elle regorge de richesses. L'église a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 26 juin 2006.

Des travaux indispensables

Sauvegarder le patrimoine est une tâche délicate, passionnante mais onéreuse. Témoignage de la foi de nos ancêtres, élément du patrimoine local, notre église mérite donc d'être entretenue et préservée pour les générations futures.

Les travaux envisagés sont importants, ils portent sur la baie de transept Nord qui est actuellement fortement dégradée. Dépose complète du vitrail, la réfection des meneaux, tableaux et appui puis d'assurer la remise en place du vitrail.

C'est pourquoi, est initiée une grande souscription pour permettre aux riverains, aux fidèles et aux passionnés d'architecture de faciliter la rénovation de ce patrimoine qui est l'affaire de tous !

Remplissez le bon de souscription ou rendez vous sur le site internet de la Fondation du Patrimoine pour faire un don en ligne sécurisé à l'adresse suivante : www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1 Organisation :

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les **subventions.**

APPORTEZ VOTRE SOUTIEN A LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LA SAUVEGARDE DE CET EDIFICE

Église Saint-Omer : c'est parti pour trois mois de travaux

La municipalité devait engager de gros et coûteux travaux sur l'église Saint-Omer.

Le conseil municipal avait décidé de les exécuter sur plusieurs exercices budgétaires afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur les contribuables.

Les travaux avaient donc été décalés dans un premier temps face au manque d'aides et de subventions, mais aussi pour permettre leur achèvement en une seule opération.

Il s'agissait d'économiser sur les frais annexes (montage et démontage de l'impressionnant échafaudage, passage des diverses commissions de sécurité et de vérification du chantier).

Trente tonnes de métal pour réaliser l'échafaudage pour les travaux de réfection de la tour de l'église Saint-Omer.

Pour Béatrice Ryckebusch, maire, « *c'est une simple question de bon sens. La mise en place de l'échafaudage représente une somme relativement importante que l'on ne devra supporter qu'une seule fois. Le montage représente trois semaines de travail. Trente tonnes de métal ont été réparties sur les quatre faces de l'édifice. Il reste à bâcher l'édifice. La commission de sécurité pour le chantier passe durant la semaine. Après son accord, l'entreprise adjudicataire pourra commencer les travaux, prévus pour durer trois mois.* » ■